

J'ajouterai ceci, M. l'Orateur, la présence de l'honorable député dans cette chambre, le discours qu'il vient de prononcer, en sa qualité de véritable auteur du tarif, et de celui en qui le gouvernement avait reposé toutes ses confiances pour l'édification de ce travail, ainsi que la déclaration qu'il vient de faire, tout cela nous prouve surabondamment que les assertions faites par l'honorable ministre des Finances (M. Fielding), à l'effet de faire croire que ces remaniements n'étaient qu'un premier pas dans la bonne voie et qu'ils allaient se mettre immédiatement à l'œuvre pour doter notre pays du libre-échange tel que promis; tout cela n'était fait que pour tromper le peuple; car nous savons maintenant que le tarif actuel devra rester tel qu'il est, et qu'aucun changement n'y sera fait d'ici à dix ans, tel que l'a promis au peuple de ce pays. l'honorable préopinant durant l'élection de Toronto-centre. Et nous pouvons être persuadés qu'il pouvait parler ainsi en toute sécurité, parce que l'honorable premier ministre, à son retour d'Europe, déclara, dans la première occasion qu'il eut de s'adresser au public, que rien ne pouvait être plus préjudiciable au pays que les remaniements de son tarif et que ce dernier devait rester tel qu'il était.

J'ignore si les honorables députés qui appuient le gouvernement, et à qui l'on a voulu faire croire que les réductions apportées au tarif, quelque légères qu'elles fussent, n'étaient qu'un premier pas vers le libre-échange qui devait être nécessairement la politique douanière du pays.

Je ne sais pas jusqu'à quel point ces honorables députés de la droite vont être satisfaits, mais je suis persuadé que le peuple canadien va apprendre avec plaisir que l'on ne fera plus de changements ni de réductions dans le tarif, et que ce dernier restera tel qu'il est aujourd'hui. Ils s'ignorent pas que le Canada a atteint la position qu'il occupe aujourd'hui, grâce à la mise en vigueur d'un tarif qui ressemble sous bien des rapports à celui qui est préconisé par l'honorable député de Toronto-centre; que c'est grâce aux bienfaits d'un tarif protecteur que notre pays a réussi à sortir de l'état désespéré où il se trouvait, de la pauvreté et de la misère où il était plongé, lorsque les honorables députés de la droite étaient au pouvoir.

Grâce à ce tarif protecteur toutes les industries de ce pays retrouvèrent une nouvelle énergie, des centaines d'autres qui ne pouvaient exister avant lui, lui doivent le jour; grâce à lui la main-d'œuvre trouva de l'emploi, l'argent, et avec lui le bonheur se répandit dans tout le Canada. Il n'est donc pas surprenant que l'intelligente population de ce pays, connaissant ces faits, n'ait éprouvé une grande frayeur à l'annonce que les honorables députés de la droite avaient l'intention de mettre à exécution les promesses faites par eux, alors qu'ils étaient dans l'opposition. Mais le peuple a repris confiance.

L'honorable député veut-il dire que le tarif du parti conservateur n'allait pas assez loin dans la voie de la protection, parce qu'un de ses premiers actes a été d'augmenter les droits sur le coton de couleur? Si c'est bien là le sens de ses paroles, ce sera une nouvelle preuve pour le pays, de la puissance de l'honorable député et la garantie que tant qu'il siégera dans cette Chambre, il ne permettra à personne de traiter à la légère ce tarif qui est son œuvre et dont il est si fier d'être l'auteur.

Je n'ai pu suivre entièrement l'éloquent discours prononcé par l'honorable député de Témiscouata

(M. Gauvreau). J'ai cru comprendre que l'honorable député est poète, et bien qu'il m'ait été impossible de suivre le discours qu'il a prononcé dans la langue française, avec autant d'attention que je l'aurais désiré, je crois avoir compris qu'il attribue la prospérité commerciale qui règne aujourd'hui dans notre pays au gouvernement actuel. On dit que les poètes, lorsqu'ils s'agit pour eux de traiter de questions purement matérielles, jouissent d'une licence dont sont privés le commun des mortels, et je crois que l'honorable député a largement usé de cette licence poétique lorsqu'il a fait cette déclaration. L'honorable député de Toronto-centre a franchement déclaré que l'une des principales causes de la prospérité actuelle du Canada, est la magnifique récolte qu'il a plu à la Providence de donner à ce pays, et au sujet de laquelle nous nous réjouissons tous, parce que nous y sommes tous intéressés.

Je ne crois pas qu'il soit permis même à un poète de mettre au crédit du gouvernement ce que la Providence a fait pour notre pays. Mais il y a aussi un autre fait auquel on n'a pas fait allusion et qui a aussi une certaine importance relativement à cette question, je veux parler du prix élevé du blé, du fait que le blé, l'un des principaux produits d'exportation de ce pays, a, depuis un an, atteint un prix double de celui qu'il a jamais obtenu depuis plusieurs années. L'honorable député prétend-il attribuer cette hausse au gouvernement? Veux-t-il dire que ce dernier est responsable de la famine qui a régné dans l'Inde et de la sécheresse en Russie?—car à moins qu'il ne porte jusque là ses conclusions, il ne peut porter au crédit du gouvernement le fait que le prix du blé est élevé. Il n'y a pas une seule branche de l'industrie qui doive quoi que ce soit, ou qui puisse attribuer sa prospérité actuelle à quelque acte dont le gouvernement se soit rendu coupable.

Maintenant, M. l'Orateur, venons-en au discours du Trône lui-même. Je constate que la première question qu'on y traite, et à laquelle a fait allusion l'honorable député de Toronto-centre, est l'emprunt récemment négocié à Londres par l'honorable ministre des Finances. Je n'hésite pas à féliciter cet honorable ministre du succès de cet emprunt. Nous avons tous appris avec plaisir que cet emprunt ait pu se faire à des conditions aussi avantageuses, c'est là un succès dont le pays tout entier a raison d'être fier.

Mais je ne crois pas qu'il y ait eu, relativement à cette transaction, des choses assez importantes pour permettre de dire dans le discours du Trône "que le crédit du Canada n'a jamais été aussi considérable sur les marchés européens." Je nie cela. Lorsque l'ancienne administration a quitté le pouvoir, et lorsque l'honorable ministre est allé à Londres, il a constaté que le crédit du Canada était aussi bon alors qu'il l'est aujourd'hui, cette assertion n'est pas justifiée par les faits. L'emprunt était avantageux, il fait honneur au pays et à l'honorable ministre des Finances, et nous en sommes satisfaits. Mais il n'est pas vrai de dire qu'il a obtenu un prix plus favorable que le 3 pour 100 qui faisait prime à 7, qui était le point atteint lorsque nous avons quitté le pouvoir, et auquel il était lorsque l'honorable ministre a traversé l'Atlantique. J'en appelle à l'honorable ministre, qui était anciennement ministre des Finances (sir Richard Cartwright), pour confirmer le fait que c'est sous l'administration conservatrice que le crédit du Canada s'est relevé sur les marchés monétaires de